



AVIS AU PUBLIC

APPROBATION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIEE N°2 DE LESCURE D'ALBIGOIS

Le public est informé que par délibération en date du 9 avril 2019, le conseil communautaire a approuvé la modification simplifiée n°2 du PLU de Lescure d'Albigeois.

La délibération et le dossier portant sur ces procédures sont tenus à la disposition du public au siège administratif de la communauté d'agglomération de l'Albigeois - Parc François Mitterrand à Saint-Juéry - aux jours et heures habituels d'ouverture.

La présidente de la communauté
d'agglomération de l'Albigeois

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL